



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par la présente, qu'en vertu des articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la réunion ordinaire du comité exécutif prévue à 17h30, devant avoir lieu le 10 février 2026, est annulée.

Donné à Montréal, ce 6 février 2026

(s) M^e Nathalie Lauzière
Secrétaire générale
COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL